Commission Fédérale des Officiels

Document de travail



FIN DE SAISON 2019 / 2020

Application des décisions du Bureau Fédéral



1 - Contexte

Document de travail

Décisions du Bureau fédéral du 28 mars 2020

- Contexte sanitaire COVID 19
- Arrêt des championnats sans montée, sans descente et sans champion.
- Note 2020-03-31 SG DISPOSITIONS FEDERALES COVID 19 Note 2 VFIN, s'agissant des officiels :

Ce qu'il faut retenir :

- Les listes d'arbitres et d'OTM (à l'exception des arbitres HN traités à part) de 2019-20 sont maintenues en l'état pour la saison 2020-21 ;
- La charte des officiels ne sera pas appliquée ; Les arbitres Clubs engagés dans une démarche d'intégrer la filière fédérale (arbitre départemental) devront finaliser leurs tests en début de saison 2020-21 ; à défaut, ils seront intégrés ;
- Les caisses de péréquation et autres forfaits fédéraux seront arrêtés au week-end du 7-8 mars;
- Les arbitres et OTM HN restent en vigilance par rapport à une reprise du secteur professionnel ;
- La consultation sur l'arbitrage français, prévu le 11 avril 2020, est maintenue, avec la contribution des ligues et des acteurs de chaque région pour préparer ce rdv (SWOT et retour de questionnaire) ;
- Les autres impacts seront recensés et traités ultérieurement par les commissions compétentes.
- Réunion de la CFO du 1^{er} avril 2020 en visioconférence pour mettre les décisions du Bureau fédéral en application opérationnelle.
- Validation par le Bureau fédéral du 10 avril.
- Présentation au Comité directeur du 24/25 avril.

Document de travail

ARBITRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 – Arbitres nationaux

- Maintien du groupe en l'état, pas de montée, pas de descente.
- Création d'un groupe de 12 arbitres pour pallier aux besoins éventuels du HNO dans le groupe HN3 (arrêts, années sabbatiques...) :
- 1. Classement national des arbitres classés premiers dans chaque zone, sur la base de la moyenne des deux meilleures observations de la saison → 6 arbitres.
- Classement des arbitres ayant participé aux stages nationaux de perfectionnement (qui auraient dû aller au stage final de Cholet), sur la base des résultats des stages, des notes des deux meilleures observations et des potentiels estimés par les observateurs durant la saison → 5 arbitres.
- 3. Classement national des arbitres féminins, sur la base de la moyenne des deux meilleures observations de la saison → 1 arbitre.
- → En cas de besoins communiqués par le HNO pour la saison 2020/2021, accession au niveau HN3 selon une proportion 50/30/20 entre les trois classements dans l'ordre indiqué ci-dessus.

NB : en cas de refus d'accession par l'arbitre, remplacement par le suivant du même classement.

Document de travail

ARBITRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

2 – Arbitres stagiaires nationaux

- Fin des épreuves du concours arbitre national par visioconférence ou en début de saison 2020/2021 pour les observations.
- Titularisation des lauréats en cours de saison 2020/2021 en cas de réussite.
- Pas de descente des stagiaires ayant échoué durant la saison 2020/2021.
- Pas de montée du groupe fédéral vers le groupe stagiaire national, donc <u>pas</u> de concours arbitre national en 2020/2021.

3 – Arbitres potentiels féminins nationaux

Maintien du groupe en l'état, pas de montée, pas de descente.

Document de travail

ARBITRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

4 – Arbitres fédéraux

- Maintien du groupe en l'état, pas de montée, pas de descente.
- Elargissement du groupe réserve (NF1) pour pallier aux besoins éventuels du niveau national (arrêts, années sabbatiques...) :
 - classement des arbitres fédéraux par Ligue régionale sur la base de la moyenne des deux meilleures observations de la saison.
 - constitution du groupe réserve 2020/2021 avec les 6 premiers arbitres du classement de chaque Ligue pour désignation éventuelle en NF1 en cas de besoin (groupe redéfini intégralement en fin de saison).

5 – Arbitres potentiels féminins fédéraux et jeunes potentiels régionaux

Maintien du groupe en l'état, pas de montée, pas de descente.

Document de travail

ARBITRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

6 – Arbitres stagiaires fédéraux

- Maintien du groupe en l'état, pas de montée, pas de descente.
- Pas de titularisation des stagiaires, maintenus une année supplémentaire dans ce groupe, avec les mêmes obligations de réussite (sauf le stage de formation si validé en 2019/2020).
- Sollicitation des Ligues régionales pour de nouveaux arbitres stagiaires en cas de besoin dans la division (arrêts, années sabbatiques...).

NB : Les Ligues sollicitées seront les mêmes que celles dont sont issus les arbitres manquants.

Document de travail

OFFICIELS DE TABLE DE MARQUE

1 - OTM HN

- Maintien du groupe en l'état, pas de montée, pas de descente.
- Pas de candidat à la 3^{ème} session de certification FIBA.

2 - OTM stagiaires HN

- Fin des épreuves du concours OTM HN par visioconférence ou en début de saison 2020/2021 pour les observations.
- Titularisation des lauréats en cours de saison 2020/2021 en cas de réussite.
- Pas de descente des stagiaires ayant échoué durant la saison 2020/2021.
- Maintien d'un concours OTM HN en 2020/2021 pour pallier au sous-effectif et aux inégalités territoriales (sollicitation de 2 nouveaux candidats + 1 suppléant dans chaque Ligue régionale).

Document de travail

OBSERVATEURS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 - Observateurs nationaux

- Maintien du groupe en l'état, pas de montée, pas de descente.
- Comblement des déficits territoriaux éventuels en fonction des besoins par une stagiairisation d'observateurs fédéraux.

2 - Observateurs fédéraux

- Maintien du groupe en l'état, pas de montée, pas de descente.
- Comblement des déficits territoriaux éventuels en fonction des besoins par une stagiairisation de nouveaux observateurs issus des Ligues régionales.

3 – Observateurs stagiaires nationaux et fédéraux

- Fin des supervisions en début de saison 2020/2021 pour les observateurs stagiaires pour qui il manque une supervision finale.
- Titularisation des stagiaires dès la fin du process de formation/supervision.
- Stage de formation des nouveaux stagiaires éventuels en début de saison.

Document de travail

<u>STATISTICIENS</u>

- Maintien du groupe en l'état, pas de montée, pas de descente.
- Pas d'impact si maintien des équipes dans leurs divisions 2019/2020.
- Formation éventuelle de nouveaux statisticiens (arrêts, accession d'équipe) lors du stage de début de saison.
- Revalidation obligatoire des statisticiens FIBA lors des stages de début de saison (63 personnes concernées).

OFFICIELS 3x3

- Pas d'impact car les championnats se poursuivent.
- Trois stages réalisés, mais stage de formation national de Poitiers annulé
 → 25 refs 3x3 formés, nombre suffisant pour désignation sur les Open+
- Un nouveau stage de formation et de remise en activité des refs 3x3 pourrait se tenir lors d'un tournoi dans le cadre de l'opération « Retour au jeu ».

Document de travail

COMMUNICATION DES GROUPES

• La communication des groupes des différentes familles d'officiels se fera **courant juin 2020**, après validation par le Bureau fédéral.

3 – Stages de début de saison 2020/2021

Document de travail

Arbitres et observateurs nationaux, OTM HN, statisticiens FIBA et HN

- Stage du 29 au 30 août 2020.
- 3 sites :
 - Montdidier
 - Voiron
 - Poitiers

Arbitres fédéraux

- Stage du 05 au 06 septembre 2020
- 5 sites :
 - Reims
 - Voiron
 - Rennes (à confirmer)
 - Le Temple sur Lot
 - Bourges

Observateurs fédéraux

Regroupement national sur un site unique du 28 au 30 août à Châteauroux.



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80 www.ffbb.com